

IPI

INTERNATIONAL
PEACE
INSTITUTE



STIMSON

Le 14 septembre 2018, l'Institut international pour la paix (IPI), le Stimson Center et le Security Council Report ont organisé un atelier de réflexion sur le mandat et la stratégie politique de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Il s'agissait du neuvième atelier d'une série portant sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux hiérarchiser et ordonnancer les activités prévues dans les mandats des opérations de paix, ainsi que pour les ancrer dans une stratégie politique.

Le présent compte rendu de réunion a été co-rédigé par l'IPI, le Stimson Center et le Security Council Report. Il résume les principaux points soulevés au cours du débat selon la règle de non-attribution de la Chatham House et il ne reflète pas nécessairement les points de vue de tous les participants.

Ce projet est financé avec le soutien du Ministère allemand des affaires étrangères.

Hiérarchisation et ordonnancement des mandats de maintien de la paix : Le cas de la MINUSCA

OCTOBRE 2018

Introduction

En novembre 2018, le Conseil de sécurité de l'ONU doit renouveler le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Préalablement à ce renouvellement, le Secrétaire général a fait réaliser un examen stratégique indépendant de la MINUSCA pour éclairer ses recommandations au Conseil de sécurité sur le mandat de cette mission.

Dans ce contexte, l'IPI, le Stimson Center et le Security Council Report ont organisé, le 14 septembre 2018, un atelier de réflexion sur le mandat et la stratégie politique de la MINUSCA. Cet atelier a donné aux États membres, aux acteurs de l'ONU et aux experts extérieurs l'occasion de parvenir à une compréhension partagée et d'établir une évaluation stratégique commune de la situation en République centrafricaine. Les échanges de vues qui ont lieu dans cette enceinte avaient pour objectif d'aider le Conseil de sécurité à prendre des décisions éclairées quant à l'orientation stratégique, la définition des priorités et l'ordonnancement du mandat de la mission et de ses opérations sur le terrain.

La première séance de l'atelier fut consacrée à la dynamique du processus politique actuel en République centrafricaine, et notamment aux difficultés rencontrées par l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation et aux obstacles politiques au niveau local. Au cours de la deuxième séance, les participants ont proposé plusieurs pistes pour consolider et adapter le mandat de la MINUSCA, dans le but d'aider la mission à progresser dans sa stratégie politique et à atteindre les objectifs du mandat dans l'année à venir.

Analyse du conflit

Au cours de l'année écoulée, la violence a reculé de manière générale en République centrafricaine, et la MINUSCA a permis une stabilisation de la situation dans plusieurs régions clés, notamment à Bangassou et Bria. Ces résultats sont le fruit d'initiatives globales multidimensionnelles prises au niveau local – soutien apporté aux processus de paix locaux et aux actions citoyennes en faveur de la résolution du conflit, désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), et programmes de lutte contre la violence locale – et du déploiement des autorités nationales dans les zones stabilisées depuis peu. En parallèle à ces activités, la MINUSCA mène des opérations militaires musclées visant à protéger les civils de la violence des groupes armés, et la police de la MINUSCA s'emploie à arrêter les grands criminels.

Les participants à l'atelier ont toutefois mis en évidence plusieurs défis à relever. Même si la violence a reculé au cours de l'année écoulée, la violence contre les civils demeure un sérieux sujet de préoccupation et on observe une recrudescence du nombre d'attaques contre les travailleurs humanitaires. En conséquence, l'aide humanitaire peut difficilement être acheminée dans de nombreuses régions du pays. Les forces nationales de sécurité, en particulier la police et la gendarmerie, n'ont pas la capacité d'assurer la sécurité dans les zones stabilisées par la MINUSCA. De plus, le processus politique national conduit par l'Initiative africaine, les processus locaux de médiation et dialogue avec la population dirigés par la MINUSCA, ainsi que les dialogues difficilement conciliables entre les différents groupes armés centrafricains ne sont pas coordonnés de façon adéquate. Par ailleurs, les processus politiques et la dynamique du conflit ne tiennent actuellement pas assez compte des questions essentielles que sont l'identité nationale et le traitement des minorités religieuses et ethniques.

LA MULTIPLICITÉ DES INITIATIVES EN FAVEUR DU DIALOGUE

Les participants ont réaffirmé qu'il fallait que tous les acteurs – y compris l'ONU et la MINUSCA – intègrent davantage leurs initiatives politiques dans l'action de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation et qu'ils coordonnent mieux leurs activités avec cette dernière en République centrafricaine. L'Initiative africaine est une structure de facilitation composée de représentants de l'Union africaine (UA), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), et des gouvernements de l'Angola, du Tchad, de la République du Congo et du Gabon. L'Union européenne, la France, la Russie et les États-Unis, entre autres, y ont un statut d'observateurs officiels. Dans le mandat 2017 de la MINUSCA (résolution 2387), le Conseil de sécurité a réaffirmé que la feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (juillet 2017) constituait

le principal cadre pour la recherche d'une solution politique globale¹.

Les participants à l'atelier ont toutefois fait observer que les gouvernements russe et soudanais avaient de leur côté entamé un dialogue avec certaines factions de groupes armés². Le 28 août 2018, à Khartoum (Soudan), des pourparlers préliminaires ont été engagés sous les auspices de la Russie et du Soudan entre des milices centrafricaines rivales. Ces pourparlers ont débouché sur la signature d'une déclaration d'entente en faveur de la paix et de la stabilité en République centrafricaine. Cette médiation n'a pas été coordonnée avec les initiatives des acteurs principaux. Bien que dans cette déclaration d'entente, le gouvernement de la République centrafricaine soit invité à intégrer le dialogue russo-soudanais dans l'Initiative africaine, il reste difficile de déterminer comment se poursuivra ce dialogue et comment il contribuera à l'Initiative.

Le fait que le Soudan soutienne des initiatives politiques en dehors du cadre régional met à mal le rôle central de l'Initiative africaine et vient compliquer un processus politique déjà complexe, où des acteurs nationaux clés prennent parfois des engagements contradictoires avec ceux pris auprès d'autres parties prenantes. La multiplicité des engagements peut entraver la progression vers une solution politique inclusive, globale et durable.

FOSSÉ ENTRE LES DYNAMIQUES POLITIQUES NATIONALES ET LOCALES

Le processus politique national est déconnecté des processus politiques et de la dynamique du conflit au niveau local, ce qui entrave le chemin vers une paix durable en République centrafricaine. Les actions locales en faveur de la paix soutenues par la MINUSCA et le dialogue de haut niveau engagé dans le cadre de l'Initiative africaine manquent également de cohérence.

Les petits groupes criminels ou milices qui opèrent au niveau local sont responsables d'une grande partie de la violence à travers le pays, notamment la violence contre les civils, et ces groupes ont des objectifs et des intérêts très variés.

¹ *Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine*, 17 juillet 2017, <http://rjdh.org/wp-content/uploads/2017/07/FEUILLE-DE-ROUTE-POUR-LA-PAIX-ET-LA-RECONCILIATION-EN-RCA.pdf>.

² Ce dialogue a été mené entre des groupes armés ex-Séléka et anti-Balaka : le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), le Conseil national de défense et de sécurité (FPRC-CNDS), le Mouvement pour l'unité et la paix en Centrafrique (UPC) et le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) d'une part, et l'aile Molom des anti-Balaka d'autre part.

Les représentants des groupes armés, notamment ceux qui participent à l'Initiative africaine, n'exercent pas véritablement le commandement et le contrôle des éléments armés actifs sur le terrain. Il est difficile dans ce contexte d'anticiper la violence et de négocier la paix. Il se peut en effet que les dirigeants des groupes armés participant au processus de paix au niveau national n'aient pas le pouvoir d'honorer leur promesse de faire cesser les violences commises par leurs combattants alliés contre les civils ou l'État.

En outre, même si la justice et le principe de responsabilité constituent des enjeux majeurs pour la population dans tout le pays, de nombreux Centrafricains ne sont pas au courant ou ne sont pas satisfaits des moyens dévolus à ces questions dans le cadre du processus politique national. Certaines communautés pensent que l'Initiative africaine offrira une amnistie générale aux groupes armés. Les participants à l'atelier ont précisé que cette croyance était infondée. De manière plus générale, les parties aux accords locaux sont d'avis que leurs intérêts ne sont bien souvent pas représentés au niveau national. Même si la MINUSCA soutient, avec de bons résultats, des accords visant à mettre un terme à la violence locale, il est difficile d'en assurer la pérennité en raison des capacités limitées des autorités nationales, notamment dans le secteur de la sécurité.

TENSIONS ENTRE LA STRATÉGIE POLITIQUE ET LE RECOURS À LA FORCE

Les succès engrangés par la MINUSCA au cours de l'année écoulée en faveur d'une réduction de la violence sont le résultat de stratégies de protection globales alliant des mécanismes d'alerte précoce efficaces, des interventions musclées pour protéger les civils, le renforcement des structures pour la prévention de la violence, ainsi qu'un dialogue régulier avec la population et avec les groupes armés. Les participants à l'atelier ont cependant fait observer que des acteurs nationaux faisaient de plus en plus pression sur la MINUSCA afin qu'elle assouplisse les conditions à remplir pour un recours à la force. Certains dirigeants politiques et responsables locaux verraient bien une solution militaire pour mettre fin à la crise. Ils considèrent la MINUSCA comme le prolongement de l'armée nationale et attendent de la mission qu'elle use de

moyens militaires pour éradiquer les milices. Dans certaines localités, la MINUSCA coopère avec les Forces armées centrafricaines (FACA) pour éliminer la menace que représentent les groupes armés.

La MINUSCA n'est toutefois pas autorisée à recourir à la force dans le but d'éradiquer des groupes armés et ce n'est pas son rôle. Une telle approche pourrait nuire à l'impartialité de la MINUSCA et aux rôles constructifs qu'elle joue en soutenant les processus politiques aux niveaux national et local. Pour aboutir, le processus politique en République centrafricaine doit absolument s'appuyer sur le dialogue et s'inscrire dans une démarche qui tienne compte des préoccupations des différents groupes armés.

DES FORCES DE SÉCURITÉ NATIONALES AUX CAPACITÉS LIMITÉES

Au cours de l'année écoulée, la MINUSCA et ses partenaires internationaux ont progressé dans l'entraînement et l'équipement des FACA. Ces dernières ont notamment pu améliorer leur compréhension du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et mieux s'y conformer. La MINUSCA a procédé à des déploiements coordonnés avec les FACA dans certains cas, mais la capacité de l'armée nationale à se déployer sur le long terme à travers le pays reste limitée en raison du mauvais état des infrastructures logistiques. Le gouvernement n'est toujours pas en mesure d'approvisionner ses soldats en nourriture et en eau, de payer leur solde ou de leur offrir des services médicaux lors des déploiements en dehors de la capitale. Cette situation place les troupes des FACA dans une position vulnérable, où elles peinent à exercer leur autorité et à jouer leur rôle de garantes de la sécurité publique. Le risque est en outre plus grand que les FACA adoptent un comportement de prédateur pour assurer leur subsistance. De plus, de nombreux Centrafricains ne font pas confiance aux FACA. La responsabilité des troupes de l'armée nationale pour les actes de violence commis pendant les combats de 2012-2013 n'a toujours pas été mise en œuvre, et celles-ci restent peu représentatives de la population centrafricaine dans leur composition, que ce soit sur le plan ethnique, religieux ou géographique.

Par ailleurs, si des initiatives internationales, telles que la mission de formation de l'Union

européenne (EUTM), sont consacrées à l'entraînement et à l'équipement des FACA, l'aide internationale prévue pour la police et la gendarmerie a pris du retard. Ces forces de sécurité jouent un rôle essentiel dans la pérennisation des progrès réalisés par les forces de la MINUSCA en faveur de la stabilisation, et elles permettent à la mission de se consacrer à d'autres domaines d'activités. Les performances médiocres de la police et de la gendarmerie et leurs violations du droit international des droits de l'homme continuent de nuire à la capacité de l'État à apporter sécurité et justice à sa population.

LES QUESTIONS DE L'IDENTITÉ NATIONALE ET DE LA CITOYENNETÉ

Jusqu'à présent, très peu de mesures ont été prises dans le cadre du processus politique pour aborder les questions de l'identité et la citoyenneté, des enjeux pourtant clés qui constituent l'une des causes profondes du conflit. Le gouvernement avait axé son discours sur la réconciliation et la cohésion sociale, comme en témoigne les conclusions du Forum de Bangui pour la réconciliation nationale en 2015, mais ce discours n'a pas été suivi d'actions concrètes ou même symboliques qui auraient permis aux membres des groupes religieux et ethniques marginalisés d'être reconnus comme des citoyens jouissant des mêmes droits que les autres. Au contraire, les dirigeants politiques et religieux continuent d'attiser la xénophobie et la haine inter-ethnique dans les médias en langue locale et dans les enceintes politiques nationales, y compris à l'Assemblée nationale (ils évitent généralement de tenir de tels propos incendiaires en français, afin d'éviter toute condamnation internationale).

Concrètement, cette situation se traduit par des difficultés pour certains Centrafricains à obtenir de l'État une carte d'identité ou d'autres documents administratifs ; par une représentation insuffisante des musulmans et des minorités ethniques dans le secteur de la sécurité et dans la fonction publique ; et par le manque de dialogue formel entre l'État et les réfugiés centrafricains au Tchad et au Cameroun. Plus d'un demi-million de réfugiés centrafricains résident dans des pays voisins de la République centrafricaine, et bon nombre d'entre eux ont le sentiment de ne pas pouvoir rentrer au

pays, craignant que leur identité religieuse ou ethnique ne fasse d'eux des cibles. De nombreux centres urbains restent divisés en enclaves religieuses et ethniques. Pour s'inscrire dans la durée, le processus politique devra nécessairement apporter une réponse aux questions suivantes : Qui est Centrafricain ? Qui peut se réclamer de la République centrafricaine ? Qui a le droit de bénéficier des prestations et services de l'État centrafricain ? Il sera essentiel d'apporter à la fois des réponses symboliques et concrètes aux questions de la citoyenneté et de l'identité centrafricaine pour que le processus politique puisse produire des résultats durables. Le processus politique doit encore énormément progresser dans ce domaine.

ÉLARGIR L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

Il reste urgent pour l'État centrafricain de développer ses capacités, afin que les forces de sécurité puissent être déployées et que les structures administratives infranationales puissent fournir des services de base. Les participants à l'atelier sont d'avis que les autorités locales constituent un relais important entre la population et l'État. Au cours de l'année écoulée, la MINUSCA a joué un rôle significatif en aidant le gouvernement à déployer des préfets et des sous-préfets en dehors de la capitale. De plus, la mission a plaidé en faveur de la décentralisation des pouvoirs au travers de l'adoption d'une nouvelle législation.

Les participants ont reconnu que la MINUSCA ne pouvait pas, au-delà du rôle qu'elle joue en soutenant les déploiements temporaires, assumer la responsabilité première du gouvernement centrafricain, à savoir la fourniture de services de base. Les opérations de maintien de la paix ne disposent généralement pas de l'expertise nécessaire pour se charger du renforcement des capacités de l'État et des services administratifs ; la MINUSCA en particulier a des ressources et des capacités très limitées dans ses bureaux locaux. Les acteurs internationaux qui travaillent à l'élaboration d'une stratégie politique globale pour la République centrafricaine ne peuvent ignorer que la gouvernance des ressources naturelles et les fondations économiques de l'État constituent des enjeux essentiels pour la pérennité de l'État.

Hiérarchisation et ordonnancement des mandats et des activités de la MINUSCA

Les participants à l'atelier de l'année dernière avaient proposé que le mandat de la MINUSCA ait pour priorité de mettre un terme au glissement vers l'instabilité et de contenir la violence, deux préoccupations majeures en 2017. De nombreux participants à l'atelier de cette année ont fait observer que la mission avait obtenu de bons résultats à cet égard. Étant donné que la violence n'a cessé de reculer au cours de l'année écoulée, les participants estiment que, dans le cadre de son mandat renouvelé, la MINUSCA devrait à présent axer son action sur la consolidation de la stabilité et sur les lacunes du processus politique au sens large. Pour ce faire, la MINUSCA devrait jouer un plus grand rôle dans l'Initiative africaine, élargir le soutien qu'elle apporte aux forces nationales de sécurité, et explicitement traiter les questions de l'ouverture, de l'identité et de la citoyenneté dans ses discours et objectifs.

RENFORCER LE RÔLE DE LA MINUSCA DANS LE PROCESSUS POLITIQUE NATIONAL

Les participants ont souligné que le processus de renouvellement du mandat de la mission offrait au Conseil de sécurité l'occasion de renforcer le rôle de la MINUSCA dans l'ensemble des processus politiques en République centrafricaine. Même si l'Initiative africaine est parvenue, dans une certaine mesure, à dégager un consensus entre les différentes puissances régionales, elle s'est révélée plutôt lente et rigide en raison de sa structure organisationnelle. La MINUSCA a soutenu les processus politiques au niveau local grâce à la conclusion d'accords de paix locaux, ce qui a permis de réduire la violence sur le court terme. Toutefois, ces résultats pourraient se révéler éphémères si l'action de la mission n'est pas reliée aux pourparlers politiques de niveau national à Bangui.

Eu égard aux atouts que présentent chacun de ces

acteurs aux niveaux régional et local, les participants ont appelé de leurs vœux une meilleure coordination et une rationalisation des deux processus. Un participant a exhorté le Conseil de sécurité à en discuter avec ses trois États membres africains et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, afin d'envisager un rôle plus formel pour la MINUSCA au sein de l'Initiative africaine. Il serait par exemple possible qu'un haut dirigeant de la MINUSCA ou un membre du Conseil consultatif de haut niveau sur la médiation du secrétaire général siège au sein du panel des facilitateurs de l'Initiative africaine. Cela permettrait d'institutionnaliser un canal direct pour l'échange d'informations entre les négociations de haut niveau et les processus axés sur la population.

Certains participants ont fait observer que dans le mandat actuel, l'« objectif stratégique » de la MINUSCA prévoit surtout des opérations contre les groupes armés, avec un accent moindre sur le processus politique³. Certains participants ont indiqué que cet objectif stratégique était cohérent avec la priorité de la mission pour l'année écoulée, à savoir la réduction de la violence, mais qu'il pourrait s'avérer nécessaire de réexaminer la question maintenant que la dynamique du conflit a changé. Cet objectif stratégique pourrait être revu, de sorte à donner un rôle plus important à la MINUSCA dans le processus politique et à mettre davantage l'accent sur les causes profondes du conflit. L'une des recommandations est d'encourager le Conseil de sécurité à réorienter l'aide apportée par la MINUSCA vers le gouvernement centrafricain, afin de contribuer à l'alignement de sa stratégie de sécurité nationale sur la dynamique et les résultats du processus de l'Initiative africaine.

Certains participants ont également indiqué que la formulation utilisée pour la question de la protection des civils dans le mandat actuel pouvait encourager l'adoption d'une approche principalement militaire et non d'une approche globale ancrée dans une stratégie politique. Le nouveau mandat de la MINUSCA pourrait être adapté de sorte à promouvoir une approche de la protection des civils à l'échelle de la mission et à renforcer le lien entre l'action de la MINUSCA au niveau local et celle de l'Initiative africaine dans ce domaine.

3 Résolution 2387 du Conseil de sécurité de l'ONU (15 novembre 2017), UN Doc. S/RES/2387, paragraphe 39.

RENFORCER LE SOUTIEN APPORTÉ AUX FORCES DE SÉCURITÉ NATIONALES

Les participants ont formulé diverses recommandations pour renforcer le soutien apporté par la MINUSCA aux forces de sécurité nationales. Alors que la MINUSCA s'emploie à stabiliser des zones où les civils font l'objet d'un niveau élevé de violence, la mission doit pouvoir transférer en toute confiance la responsabilité de la sécurité aux forces nationales dans les zones qu'elle a déjà stabilisées. Le manque de capacités logistiques pour le déploiement des FACA et des autres forces de sécurité nationales entrave toutefois ce processus. Certains participants ont proposé que le Conseil de sécurité autorise la MINUSCA à fournir un soutien logistique aux FACA, à la gendarmerie et à la police, afin que les forces centrafricaines puissent se déployer en plus grand nombre. Selon les participants, l'aide bilatérale dont bénéficient la police et la gendarmerie dans le cadre des programmes d'aide internationaux actuels reste très insuffisante. Le Conseil pourrait saisir l'occasion du renouvellement du mandat pour encourager les États membres à fournir une aide technique et financière accrue à ces structures, et pour exhorter la MINUSCA à user de ses bons offices à l'appui de ces efforts.

Les participants ont également reconnu que pour que la MINUSCA puisse accroître l'aide logistique qu'elle apporte aux FACA et aux services de sécurité nationaux, qu'elle participe plus fréquemment à des opérations conjointes, et qu'elle puisse ensuite transférer le contrôle des zones stabilisées, il serait nécessaire de consolider les formations, le suivi et le principe de responsabilité dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que de garantir l'application ferme et cohérente de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le cadre de l'ONU. Certains participants ont également proposé que la MINUSCA encourage les FACA à recruter des effectifs plus représentatifs de la population centrafricaine, afin de renforcer la confiance de la population dans le secteur de la sécurité.

TRAITER LES QUESTIONS DE L'IDENTITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ AU TRAVERS DES PROCESSUS POLITIQUES

Enfin, les participants ont proposé que le Conseil de sécurité demande explicitement à ce que le processus politique et les institutions nationales traitent les questions de l'identité et de la citoyenneté. Même si ce sont les Centrafricains qui doivent adopter une vision plus inclusive de ce que cela signifie d'être Centrafricain, un dialogue au niveau international peut utilement plaider en faveur du respect des droits des minorités et d'une plus grande ouverture des processus. Les participants ont proposé que le Conseil de sécurité exhorte plus fermement le gouvernement de la République centrafricaine à progresser, tant par des actions symboliques que concrètes, vers la réconciliation et la cohésion sociale promises au Forum de Bangui pour la réconciliation nationale de 2015. Dans ce cadre, le gouvernement devrait adopter une approche globale de l'identité, tenant compte de la diversité géographique, ethnique et religieuse du pays, et il pourrait se concentrer sur la promotion d'une meilleure représentation de la population au sein de l'armée, de la police, de la gendarmerie et de la fonction publique. Le Conseil de sécurité devrait par ailleurs condamner ceux qui incitent à la division intercommunautaire, à la haine et à la violence, y compris les membres du gouvernement si nécessaire.

Certains participants ont proposé que le Conseil ajoute dans le mandat de la mission du texte en faveur de l'ouverture et de la représentation de la population. Ce texte pourrait être ajouté au paragraphe du mandat actuel sur l'appui au processus politique, l'extension de l'autorité de l'État et la réforme du secteur de la sécurité. Il permettrait de combler le fossé identifié par certains participants entre les objectifs politiques et opérationnels de la MINUSCA, et de veiller à ce que les tâches liées au renforcement des capacités des institutions publiques centrafricaines servent un processus politique plus inclusif qui tienne compte des griefs des citoyens et des causes profondes du conflit.

Conclusion

Au cours de l'année écoulée, la MINUSCA a permis de réaliser des progrès significatifs en protégeant les civils, en soutenant des initiatives locales en faveur de la paix et en stabilisant des situations précaires sur le plan de la sécurité dans des régions du pays où la violence persiste. Selon les participants, par rapport à toutes les autres opérations de maintien de la paix de l'ONU, la MINUSCA fait partie des missions qui ont pu le mieux s'adapter à des conditions exigeantes et aux contraintes opérationnelles. En dépit de ces avancées significatives, la MINUSCA éprouve de sérieuses difficultés à consolider ses résultats et à promouvoir un processus politique durable. Le manque de cohérence entre les multiples processus politiques, les écarts entre les dynamiques locales et nationales, les tensions entre la stratégie politique et le recours à la force, les capacités insuffisantes

des forces de sécurité nationales et des pouvoirs publics, ainsi que les questions non résolues de l'identité et de la citoyenneté sont autant de dangers potentiels pour la MINUSCA et la République centrafricaine.

À l'occasion du renouvellement à venir du mandat de la MINUSCA, le Conseil de sécurité peut décider de renforcer le rôle de la mission, afin qu'elle puisse traiter directement de ces questions et aider les partenaires nationaux et internationaux dans la poursuite de ces objectifs communs. Plus spécifiquement, le mandat de la MINUSCA peut être adapté et renforcé, pour conférer à la mission un plus grand rôle sur le plan politique et pour élargir l'aide collective apportée aux forces de sécurité centrafricaines. Du texte peut en outre y être ajouté sur le rôle de la mission, à l'appui des processus qui promeuvent une identité nationale inclusive et des institutions publiques représentatives de la population.

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est un groupe de réflexion international et indépendant à but non lucratif qui se consacre à la gestion des risques et au renforcement des capacités d'endurance et de rebond des collectivités humaines en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. Pour remplir sa vocation, l'IPI conjugue recherche sur les politiques, analyse stratégique, publication de travaux et organisation de réunions. Réunissant une équipe pluridisciplinaire venue de plus de 20 pays, l'IPI a des bureaux en face du siège des Nations Unies à New York ainsi qu'à Vienne (Autriche) et à Manama (Bahreïn).

Le **STIMSON CENTER** est un centre de recherche sur les politiques libre de toute obédience et œuvrant à la résolution des grandes menaces qui pèsent sur la sécurité et la prospérité du monde. Son programme de protection des civils dans les conflits s'assure le concours des décideurs, des praticiens et des collectivités sur le terrain afin de cerner les vides sécuritaires et de mettre au point des stratégies adaptées aux circonstances pour protéger les populations des sociétés déchirées par la guerre.

Le **SECURITY COUNCIL REPORT** a pour mission de promouvoir la transparence et l'efficacité de l'action du Conseil de sécurité des Nations Unies. À cette fin : il diffuse des documents d'information objectifs et de haute tenue sur les activités en cours du Conseil et de ses organes subsidiaires ; il réunit les parties prenantes pour approfondir l'analyse des questions dont le Conseil est saisi, ainsi que de ses méthodes de travail et de son fonctionnement ; il encourage la coopération du Conseil avec tous les États membres et avec la société civile ; et il développe la capacité des nouveaux participants à suivre les pratiques et procédures du Conseil à travers des programmes de formation et d'assistance. Indépendant et impartial, le SCR prône la transparence, mais sans prendre position sur les questions dont le Conseil est saisi.



777 United Nations Plaza, New York, NY 10017-3521, USA

TEL +1-212-687-4300 FAX +1-212-983-8246

Freyung 3, 1010 Vienna, Austria

TEL +43-1-533-8881 FAX +43-1-533-8881-11

51-52 Harbour House, Bahrain Financial Harbour

P.O. Box 1467, Manama, Bahrain

www.ipinst.org